




Programme de la formation

ACCOMPAGNEMENT VAE - PROGRAMME ÉQUI-VAE - ATELIER INDIVIDUEL DE REMOTIVATION (7H00)

-  Mixte sur site et à distance
-  7 heures
-  Tout public
-  890 € Net de taxe par participant

Description courte

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) vise à obtenir un diplôme par le biais de son expérience professionnelle. Elle est accessible à tous dès lors que l'on respecte les prérequis légaux (au moins 1607 heures d'expérience en lien avec la certification visée) mais le niveau d'exigence, l'intensité et la difficulté de ce parcours sont à bien prendre en compte pour ceux qui l'envisagent. Notre formule équi-VAE vous permet de bénéficier d'un accompagnement VAE d'une 1 journée mêlant accompagnement VAE et équi-coaching pour vous permettre de retrouver la motivation et reprendre votre projet VAE.

Profil des participants

Tout candidat à la VAE ayant une baisse de motivation et des difficultés à reprendre son projet VAE

Prérequis

- Justifier d'une preuve de recevabilité favorable d'un certificateur VAE (pour bénéficier d'une prise en charge CPF)
- Prendre connaissance, accepter et signer les CGU/CGV de moncompteformation.gouv.fr en cas de prise en charge CPF et/ou prendre connaissance et signer la « convention d'accompagnement » (à laquelle sont annexées le présent programme, les CGV et les fiches de travail), constituant un engagement réciproque entre le candidat et l'accompagnateur. Cette documentation précise : * les finalités de l'accompagnement et les objectifs pédagogiques et méthodologiques * le rôle de chaque partie : l'accompagnateur apporte ses compétences méthodologiques, le candidat est acteur de sa démarche : il est responsable de son organisation de ses décisions, du lien avec le certificateur et seul auteur de ses productions (Livret 2, éventuel PowerPoint de présentation orale) * l'organisation de l'accompagnement et son cadre temporel, révisable à la demande du candidat ou de l'accompagnateur * l'adaptation de la prestation d'accompagnement au regard des besoins exprimés par le candidat * le respect des règles de confidentialité.

Objectifs

- Se remobiliser/remotiver après une pause et/ou une phase de démotivation et de découragement
- Co-construire un plan d'actions vous permettant de relancer votre démarche VAE

Contenu

-
- **MATIN : ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC UN(E) ACCOMPAGNATEUR VAE**
 - L'entretien vise à faire un point sur votre projet, et notamment : - Vous (re)situer dans les attendus et enjeux du dossier VAE - Faire un point d'étape sur votre production ; vous proposer des conseils, trucs et astuces et bonnes pratiques sur le fond et sur la forme de votre dossier VAE - Vous aider à identifier, comprendre et dépasser vos freins, obstacles et doutes - Vous aider à élaborer un plan d'actions pour vous remotiver à reprendre votre démarche VAE et vous remettre en action
 - Moyens pédagogiques : - Supports méthodologiques. - Accompagnement individuel par un(e) accompagnateur(trice) VAE en présentiel
 - **APRÈS-MIDI : SÉANCE INDIVIDUELLE D'ÉQUI-VAE**
 - La séance d'équi-VAE est au format individuel. Elle comprend : - Un briefing sécurité (15 minutes) - Un atelier "Ressenti face à un cheval" (45 minutes) pour : se connecter à soi-même avec l'aide des chevaux ; développer son intelligence émotionnelle ; oser l'intuition ; se laisser choisir par un cheval... ou en choisir un ; faire connaissance avec un cheval et avec soi-même ; - Un atelier "Mon projet VAE" (45 minutes) pour : Décrire son projet et visualiser les différentes étapes à franchir ; vivre son projet et la joie d'atteindre son objectif ; Visualiser et s'approprier l'objectif ; Visualiser les différentes étapes du parcours VAE post-recevabilité ; Sortir de son cadre de référence ; Accepter de l'aide et créer la confiance avec son accompagnateur(trice) VAE - Débriefing (30 minutes) : pour faire le bilan de la séance, s'approprier ce qui a été vécu
 - Moyens pédagogiques : - Équi-VAE (accompagnement mêlant équi-coaching et accompagnement VAE) - Accompagnement individuel par un(e) coach certifié(e) et un(e) accompagnateur(trice) VAE en présentiel
 - **IMPORTANT**
 - L'accompagnement VAE proposé par le cabinet Jacef est accessible pour tous les niveaux, domaines et types de certifications (titres, diplômes) enregistrées au RNCP et accessibles par la VAE.
 - Le candidat déclare être expressément informé que la prestation proposée par le cabinet Jacef au tarif affiché ne comprend pas les frais certificateurs (frais d'inscriptions obligatoires + ensemble des frais éventuels appliqués par les certificateurs de type frais de recevabilité, frais d'organisation de jury, frais d'accompagnement obligatoire par le certificateur). Ces tarifs sont définis par le certificateur et seront à prendre en charge directement par le candidat.

Pédagogie et organisation

- Dans un cadre exceptionnel (centre-équestre au vert, propice à la connexion à soi et à l'introspection), nous proposons une journée d'accompagnement individuel inédite avec deux professionnels de l'accompagnement.
- Le candidat déclare être expressément informé que la prestation d'accompagnement à la VAE proposée par le cabinet Jacef au tarif affiché ne comprend pas les frais certificateurs (exemples : frais d'inscriptions obligatoires + ensemble des frais éventuels appliqués par les certificateurs de type frais de recevabilité, frais d'organisation de jury, frais d'accompagnement obligatoire par le certificateur, etc.). Ces tarifs sont définis par le certificateur et sont à prendre en charge directement par le candidat.
- Enfin, nous mettons à votre disposition des ressources spécifiques (supports méthodologiques)

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Résultats attendus à l'issue de la formation

- Cette journée d'accompagnement tant méthodologique que motivationnel permet d'optimiser ses chances de réussite d'obtention de la certification visée (validation auprès du certificateur choisi

par le candidat).

Modalité d'obtention

- La certification (diplôme visé) s'obtient à partir de l'analyse des éléments préparés par le candidat à l'aide de l'accompagnement VAE : dossier VAE + jury oral. Au regard de ces éléments, le jury VAE (organisé par le certificateur) prononce, en toute souveraineté, une décision sur l'obtention de la certification qui peut être : - totale : la certification vous est délivrée : Félicitations ! - partielle : la certification vous est délivrée partiellement. Le jury VAE vous propose alors un plan d'actions personnalisé (exemples : réécrire tout ou partie du livret VAE, repasser l'oral, suivre une formation spécifique, ...) pour vous permettre d'obtenir les modules manquants - nulle : la certification vous est refusée

Détails sur la certification

- Accompagnement VAE pour toutes certifications (tous diplôme, tous domaines, tous niveaux)

Mode de validation

- Évaluation de la satisfaction des participants : Questionnaire à chaud à l'issue de la journée, rendez-vous de suivi individuel (à froid).
- Remise d'une attestation d'assiduité à la fin de la journée

Financements possibles

Éligible au CPF

Modalités et délai d'accès

15 jours

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour respecter le délai légal de rétractation, le d'accès à l'accompagnement VAE est de 15 jours minimum après contractualisation (nous ne proposons pas de dates fixes mais des entrées permanentes, sur demande). En fonction des périodes, les délais moyens d'accès sont de 15 à 45 jours pour tenir compte de la réservation du centre équestre et de la mise à disposition des formateurs / accompagnateurs. Par ailleurs, nos accompagnements Équi-VAE sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Si vous disposez d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), signalez-le à votre interlocuteur pour activer le dispositif Ressources Handicap Formation (RHF) qui nous permettra d'aménager au mieux votre parcours. Notez également que sur un plan logistique, les locaux et matériels mobilisés pour l'équi-VAE ne sont pas adaptés à l'intégralité des situations personnelles. Nous sommes bien sûr à l'écoute de toutes vos demandes pour adapter notre accueil et accompagnement et/ou vous réorienter le cas échéant.

Intervenant

- Coach certifié(e), équi-coach : Joy Petit de chez N'Joy Coaching et Formation - Accompagnateur VAE : Consultant(e) VAE formé(e) et expérimenté(e) en accompagnement VAE parmi notre équipe pédagogique. - Responsable pédagogique : Julien Acard est titulaire d'un Master 2 Sciences de l'éducation - Ingénierie de la Formation et des Compétences obtenu par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à l'Université de Strasbourg. Après 10 ans d'expérience dans les métiers de la force de vente et du management d'équipes et de projets, il crée le cabinet Jacef en 2013. Sa riche expérience en formation et accompagnement pour adultes assure aux participants une approche pragmatique, ludique et conviviale de l'accompagnement.
